

ZBE (Zones Basses Emissions)

Réalisation d'une étude d'impact environnemental d'implantations de zones basses émissions (ZBE) sur le territoire wallon

Réduire l'impact négatif de certains polluants atmosphériques liés à l'automobile

CONTEXTE

Afin d'améliorer la qualité de l'air, le Parlement wallon a adopté en janvier 2019 un Décret relatif à la lutte contre la pollution atmosphérique liée à la circulation des véhicules. Une des mesures est la possibilité pour les communes d'instaurer des zones basses émissions sur leur territoire. Dans ces zones, l'accès aux véhicules les plus polluants sera progressivement interdit à partir de 2023 en fonction du type de motorisation (normes d'émissions européennes). L'objectif à long terme serait d'étendre le concept de ZBE à l'ensemble de la Wallonie et avoir en 2030 un parc automobile avec des moteurs diesel respectant les nouvelles normes d'émissions.

ZONES TEST ET MESURES

Deux communes, Namur et Eupen, ont été sélectionnées comme villes test pour une étude de modélisation de l'impact de l'implantation de zones basses émissions sur la concentrations en polluants (oxydes d'azote (NOx) et particules fines principalement). Dans ces villes, des campagnes de comptage de trafic, à l'aide de radars, seront réalisées pour compléter les données existantes. Les émissions provenant de la circulation automobile seront calculées, pour les différents types de routes, à partir des comptages de voitures et de facteurs d'émissions. Des mesures de concentrations en différents polluants seront effectuées à l'aide d'une série d'aethalomètres (pour le black carbon) et de tubes passifs (pour les NOx) distribués dans la ville.



Tube passif et radar de comptage de trafic.

Durée du projet : 1 an

Financement : SPW DGO3

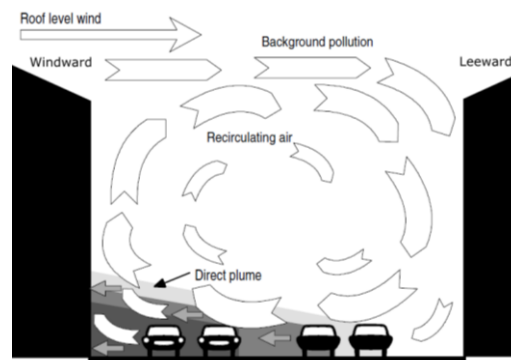
Partenaires :

AwAC (Agence wallonne de l'Air et du Climat)

Les communes de Namur et d'Eupen

ETUDE D'IMPACT

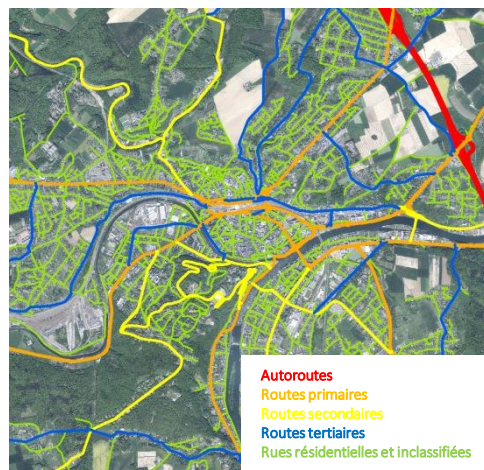
Pour les deux communes, une modélisation de la concentration en polluants (NOx, black carbon...) sera réalisée avec le modèle Atmosstreet. Atmosstreet combine un modèle d'émissions (issues de l'industrie, du transport et des routes principales) avec un modèle de dispersion des polluants dans les rues canyon. Pour la situation actuelle, les résultats du modèle seront évalués en les comparant avec les mesures in situ.



Vue transversale de la dispersion des polluants dans une rue canyon.

SCENARIOS

Une série de scénarios avec différents parcs automobiles correspondants aux interdictions progressives de véhicules (euronorme 1 et inférieur en 2023, EURO 2 en 2024,...) seront réalisés pour quantifier l'impact des restrictions sur la qualité de l'air. Les cartes de concentrations simulées permettront d'identifier les périmètres importants à intégrer dans une ZBE et l'intérêt de créer ou d'étendre des zones piétonnières.



Réseau routier pour la commune de Namur (OpenStreetMap).